

A Lentigny, débat sans fin pour l'accès à Grande-Fin

Publié le 1 février 2018

Temps de lecture estimé : 2 minutes

La Brillaz » Des riverains s'inquiètent de l'accès au futur quartier de Grande-Fin à Lentigny. Un débat qui dure depuis plusieurs années.

L'accès au futur quartier de Grande-Fin, à Lentigny, continue de susciter des craintes chez les riverains. Cette zone à bâtir, légalisée il y a bien des années par le canton, ne pose pas de problèmes en elle-même, mais sa desserte inquiète certains habitants, dont des membres de l'Association d'intérêts du village de Lentigny (AIVL). Un Plan d'aménagement de détails (PAD) relatif à cette zone est actuellement à l'enquête, jusqu'au 11 février.

Une trentaine de villas devraient à terme être construites sur cette parcelle. Pour rejoindre ce futur quartier, la seule possibilité sera d'emprunter la route de Chaffeiru, une rue résidentielle étroite qui ne pourra pas assumer davantage de trafic, estiment les membres de l'AIVL. Ces derniers considèrent qu'il serait plus judicieux de réaliser un nouvel accès partant de la route d'Onnens, à l'entrée de Lentigny, ce qui représenterait un trajet plus direct et donc plus court. Une nouvelle route qui traverserait un terrain agricole.

Cette possibilité avait déjà été évoquée lors d'assemblées communales, mais elle ne va pas sans poser de problème. Le propriétaire du terrain, notamment, refuse de voir son champ coupé en deux. «La situation n'a pas changé, le propriétaire n'est toujours pas d'accord. Et puis, dans les discussions que la commune avait eues avec les entités concernées, ce nouvel axe n'avait pas été accepté, car il s'agit d'une zone agricole», explique le syndic de La Brillaz, Daniel Terrapon.

«Il existe des exceptions: à Ecuvillens un accès à travers champs avait été accepté», objecte Gilles Aubonney, membre de l'AIVL. Le syndic assure néanmoins qu'il comprend les craintes et les interrogations des riverains concernés, mais que la solution n'existe pas, du moins pas à court terme.

Quant au fait que la route de Chaffeiru ne pourrait pas absorber ce trafic supplémentaire, le syndic répond que toutes les parties chargées de valider le PAD ont estimé que c'était possible. «Pour ce qui est du trafic pendant la construction du futur quartier, nous étudions la possibilité de créer une piste de chantier», indique Daniel Terrapon. Qui fait également remarquer que le PAD comprend la possibilité de relier le quartier à l'entrée du village, mais qu'il s'agit là de musique d'avenir, «plus que conditionnelle» étant donné que le terrain est en zone agricole. **ANNE REY-MERMET**